Unis POUR RÉUSSIR



Lise Thériault
Candidate dans Anjou

Ministre de l'Immigration et des Communautés Culturelles



Philipe Couillard
Candidat dans Jean-Talon

Ministre de la Santé et des Services sociaux



Michelle Courchesne
Candidate dans Fabre

Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale



Yolande James
Candidate dans Nelligan



Jean Charest
Candidat dans Sherbrooke

Premier ministre du Québec

Montréal

7240, rue Waverly
Montréal (Québec) H2R 2Y8

Téléphone : 514 288-4364
Sans frais : 1 800 361-1047
Télécopieur : 514 288-9455

Québec

1535, chemin Sainte-Foy, suite 120
Québec (Québec) G1S 2P1

Téléphone : 418 688-8910
Sans frais : 1 800 463-4575
Télécopieur : 418 688-1416

Parti Libéral du Québec

Alain Paquin CA, agent officiel. Sisca, 1219, de Maisonneuve, Longueuil (Québec) J4K 2S8

Énoncé politique

Pour une politique de l'intégration cohérente et respectueuse

Unis pour réussir la diversité

« Ces nouveaux arrivants, comme ceux qui les ont précédés, viennent au Québec pour partager notre réussite, vivre librement et se construire une nouvelle vie. Ils sont les bienvenus. Nous avons besoin de leur apport au Québec. Ils viennent enrichir le Québec de leur savoir et de leur culture. Avec nous, ils construisent le Québec. Chacun d'eux a la responsabilité de s'intégrer à notre nation. Cela signifie qu'ils doivent adhérer à nos valeurs fondamentales. C'est en quelque sorte un contrat moral entre eux et leur nouvelle famille. En contrepartie, nous avons, nous aussi, comme société d'accueil, une responsabilité. Nous devons les accueillir et faciliter leur intégration. »

Jean Charest,
annonçant la création de la Commission
de consultation sur les pratiques d'accommodements
reliées aux différences culturelles, le 8 février 2007

Parti Libéral du Québec

www.plq.org



enonce_communaute_e1.indd 1 19/03/07 09:20:49

Aujourd'hui, le Québec va mieux

Une des valeurs libérales à la base de notre pensée politique est la protection et la promotion du caractère français et du dynamisme culturel de la société québécoise, tout en reconnaissant la pleine légitimité du fait anglophone au Québec et la diversité culturelle. Depuis des décennies, nous reconnaissons l'apport essentiel des membres des communautés culturelles et le bilan de notre premier mandat le démontre.

Cette valeur n'est pas partagée par le Parti québécois, qui, en neuf ans de pouvoir, n'a signé que deux ententes de partenariat avec les ordres professionnels pour faciliter la reconnaissance des diplômes acquis à l'étranger. Malgré une disparité économique émergente entre les revenus des Québécois « de souche » et les nouveaux arrivants, le gouvernement du Parti québécois n'a rien initié pour comprendre ou étudier cette problématique. En modifiant le nom du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles pour celui de ministère des Relations avec le citoyen et de l'immigration en 1996, situation que nous avons corrigée pendant notre mandat, le Parti québécois a nié l'existence pourtant évidente d'une identité propre à certaines communautés culturelles.

Quant au défi de la régionalisation de l'immigration, l'ancien gouvernement s'est penché sur la question mais a opté, en lieu et place de mesures modulées, pour la mise en place de mesures « mur à mur ». En 2007, le Parti québécois propose le statu quo et une intégration à saveur d'assimilation. L'Action démocratique du Québec change de position au gré de l'actualité et n'a aucun plan pour régler les problèmes d'intégration vécus par les immigrants et les communautés culturelles.



Depuis 2003, le gouvernement du Parti libéral du Québec a assumé pleinement son rôle dans l'intégration des immigrants et la gestion de la diversité :

- Les membres des communautés culturelles formés à l'étranger ont un meilleur accès aux professions réglementées grâce à la signature de 21 ententes, à la négociation de 19 autres ententes avec les ordres professionnels et une entente avec le Conseil interprofessionnel du Québec. Ainsi, lors du dernier budget, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles s'est vu octroyer une enveloppe de 3,5 millions de dollars pour étendre ces ententes à d'autres professions. Voici un exemple concret : 65 médecins formés à l'étranger ont été admis en résidence en 2006, comparativement à un maximum de 5 par année durant le règne du Parti québécois. Dès 2003, nous avons fait de l'intégration à l'emploi des immigrants une priorité. Le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME) est un succès retentissant. Ce programme cohérent doté d'une enveloppe de 5,3 millions de dollars permet aux PME d'embaucher et de maintenir à l'emploi des personnes issues de l'immigration et des minorités visibles afin de leur permettre d'acquérir des connaissances sur le marché de l'emploi au Québec et de développer un réseau de contacts précieux. Grâce au programme PRIIME, 600 personnes ont trouvé du travail en 2006.

- Le gouvernement du Parti libéral du Québec a mis sur pied la Direction des relations interculturelles, qui maintient le contact avec les différentes communautés culturelles et permet de mieux comprendre leurs besoins. Nous avons également mis en place un service-conseil en relations interculturelles dont l'objectif est d'appuyer les entreprises dans leur gestion de la diversité. De plus, trois tables de concertation ont été mises sur pied. Depuis l'élection du gouvernement du Parti libéral du Québec, le nombre d'immigrants en région est en progression, si bien qu'aujourd'hui, 20 % de notre immigration se fait dans les régions du Québec. Les immigrants sont dorénavant dirigés vers des régions qui leur offrent de belles perspectives de carrière, et les régions peuvent recruter plus efficacement selon leurs priorités. Depuis que le Parti libéral du Québec a été élu en 2003, les étudiants étrangers admis dans les campus québécois peuvent désormais travailler hors campus. Un guide, Apprendre le Québec, qui réitère les valeurs québécoises, a été créé et distribué à partir de l'étranger afin de sensibiliser les nouveaux arrivants à la réalité du Québec et leur permettre d'entreprendre les démarches nécessaires à leur intégration.

- Durant l'automne 2006, le gouvernement du Parti libéral du Québec a procédé à une consultation dans le cadre de la mise en place d'une politique contre le racisme et la discrimination. Cette politique sera dévoilée sous peu. De plus, les nouveaux policiers formés à l'École nationale de police du Québec, à Nicolet, sont maintenant sensibilisés à la problématique du profilage racial. Le 8 février 2007, le premier ministre Jean Charest a annoncé la création de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles dirigée par Gérard Bouchard et Charles Taylor. Cette commission a pour but, dans un cadre rationnel et posé, de discuter d'un enjeu qui interpelle une grande partie de la population du Québec. Aussi est-il bon de rappeler que notre société est, et demeure, une société d'accueil, ouverte à la diversité et basée sur une Charte des droits et libertés de la personne qui réitère notre attachement inconditionnel aux droits individuels, à l'égalité entre les hommes et les femmes ainsi qu'à la démocratie.

Ce bilan constitue la base de notre action pour le prochain mandat, dont les engagements visent à poursuivre et accélérer l'implantation de ces mesures.

Aller encore plus loin : nos engagements pour un deuxième mandat

Immigration

- Augmenter les niveaux d'immigration afin de soutenir le développement économique du Québec.

- Viser à recruter des candidats étrangers qui proviennent de zones rurales, et non uniquement urbaines, pour que nos régions puissent recruter des candidats qui connaissent la réalité des régions.

- Poursuivre la sélection des immigrants selon le système de grille de sélection actuellement en vigueur et mettre sur pied un processus de révision de ce système qui serait récurrent pour permettre de recruter les meilleurs candidats possible selon le marché de l'emploi au Québec.

- Poursuivre la signature d'ententes avec les municipalités et les Conférences régionales des élus sur l'immigration en région.

- Créer un crédit d'impôts pour reconnaître l'apport des citoyens qui choisissent de parrainer un immigrant.

Emploi

- Élargir et bonifier le programme PRIIME pour les grandes entreprises afin qu'elles puissent soutenir le plus grand nombre de candidats possible.

- Encourager l'entrepreneurship des communautés noires afin de cibler des créneaux de développement porteurs et viables. Étudier la possibilité de mettre en place des mesures pour les autres communautés.

- Réviser le système de recrutement de la fonction publique afin d'intégrer davantage de membres issus des minorités visibles et des communautés culturelles. Créer un processus de vérification permettant de rendre compte de la diversité dans la fonction publique québécoise.

- Poursuivre la signature d'ententes avec les ordres professionnels sur la reconnaissance des diplômes.

- Rendre admissible aux prêts étudiants les membres issus des communautés culturelles inscrits dans un processus de reconnaissance d'équivalences.

Diversité

- Continuer d'offrir un soutien logistique aux groupes et organismes sur le terrain afin qu'ils puissent offrir leurs services dans toutes les régions du Québec.

- Soutenir efficacement les groupes représentatifs de différentes communautés.

- Déposer la politique gouvernementale contre le racisme et la discrimination et mettre son plan d'action en œuvre.

- Terminer les travaux de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles.

- Publiciser et organiser des activités éducatives autour du Mois de l'histoire des Noirs, la Semaine d'action contre le racisme et la Semaine québécoise des rencontres interculturelles.

- Créer un indice du type ISO pour la diversité en entreprise afin de reconnaître les entreprises du Québec qui sont des leaders dans la gestion de la diversité.